

Nom: Alexandre Plante

Opinion:

Voici quelques unes de mes opinions:

1) Dans les secteurs zonés résidentiels, même pour maisons détachées, il devrait être permis de créer et louer une petite appartement dans une partie de la maison en autant que la superficie de la partie louée ne dépasse pas 50% de la superficie habitable de la maison;

2) Il devrait être possible d'avoir un lieu de travail dans sa maison avec jusqu'à 2 employés (en plus de l'employeur) en autant qu'on ne crée pas de nuisances (bruit, odeurs, etc.) et en autant que la superficie n'occupe pas plus que 50% de la superficie habitable de la maison;

3) Il devrait être possible d'avoir de petites commerces de type dépanneur, salon de beauté, bureau professionnel, crèmerie, atelier de réparation de vêtements, bicycles, appareil ménagers, meubles, etc. en autant que c'est de petite taille (pas plus que 3 employés incluant l'employeur) et qu'on contrôle bien les nuisances;

4) Des rues traditionnellement d'affectation mixte (commerces au RDC et résidence en étage) devraient être reconnues comme telle (Churchill, Grande Allée, St-Louis, Ch. Chambly, etc.);

5) Sur des artères commerciaux où on prévoit des SRB ou tram (par ex. Taschereau), on devrait exproprier des portions de centres d'achat très long pour créer des passages pour piétons et cyclistes pour que les résidents des quartiers résidentielles situées derrière ces très longs centres d'achat aient accès à ces futurs modes de transport collectifs.

6) Sur les rues, dans les parcs, dans les stationnements et dans les cours de récréation des écoles, la ville devrait encourager la plantations d'essences d'arbres à grande déploiement afin de créer une grande canopée verte sans sacrifier une trop grand empreinte au sol;

7) Dans le secteur non-développé de Longueuil (généralement au nord et est de l'aéroport et à l'est de l'A-30), il faudrait faire une étude détaillée du potentiel agricole et environnemental de ces terrains, afin de bien cibler le zonage entre réserves de nature (par exemple pour protéger les petites grenouilles), les terres qui sont vraiment agricole (ce qui n'est pas vraiment le cas), et les terrains avec bon potentiel de développement (à proximité des infrastructures existantes et contigus au milieux déjà bâtis). Je crois qu'on pourrait diviser ces zones non-urbanisés en environ 1/3 réserves de nature, 1/3 zones vraiment agricoles et 1/3 à urbaniser;

8) Dans les nouveaux secteurs à développer, on devrait encourager un type d'urbanisme basé soit sur ce qui existe sur le plateaux Mont-Royal (maisons de ville attachées en rangée, rue étroites, marge avant étroite, mais avec des arbres de grand déploiement, avec ruelles en arrière et souvent un petit cours privé enclôturé et au moins 20% des rues sont de type "mixte" avec commerces au RDC et résidences à l'étage), ou peut-être s'inspirer du modèle "terrace housing" développé en Angleterre au début du 20e siècle. Ces deux modèles permettent aux gens d'avoir des maisons unique privé avec des terrains privés, mais quand même assez dense. Selon moi c'est un bon compromis entre

l'étalement urbaine type bungalow des années 1960-1990 et d'avoir des blocs d'appartements, qui n'est pas nécessairement mieux. La trame de rue devrait être rectangulaire et non de type "bol de spaghetti" qui était à la mode depuis 1960 - car ce type d'urbanisme concentre le trafic dans quelques grands artères en rend compliqué les modes actifs de se déplacer.